

BP JEPS

« Educateur Sportif » mention

Activités Equestres

 10 mois

 Sessions régulières

 CFPPA Site des Vaseix

OBJECTIFS

Encadrer en autonomie tous les publics dans toutes les activités équestres, à tous les niveaux et dans tous les établissements. Le diplôme se décline en 3 options correspondant aux profils d'emplois les plus courants dans les établissements équestres :

OPTION A Initiation poney, cheval

OPTION B Approfondissement technique

COMPÉTENCES

Les compétences attestées par le diplôme permettent à tous les titulaires de la mention d'exercer les activités suivantes :

- Encadrement des activités équestres
- Accueil, animation, promotion des activités équestres
- Soins, entretien et maintenance de la cavalerie et des établissements équestres
- Utilisation de la cavalerie
- Organisation et gestion de la structure

POUR QUI ?

- Salarié en démarche de reconversion professionnelle
- Professionnel du secteur souhaitant assurer l'enseignement d'équitation
- Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi

PRÉ-REQUIS

- **Satisfaire aux 2 tests suivants quelle que soit l'option choisie :**
 - Test A—Maîtrise en extérieur et en terrain varié
 - Test B—Tests techniques dressage, obstacle et longe
- **Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme**
- **Présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités équestres » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation**
- **Satisfaire aux tests internes du CFPPA**

Selon le résultat de votre positionnement.

DÉLAIS D'ACCÈS

CFPPA Les Vaseix – Bellac
contactez nos secrétaires pédagogiques

Site des Vaseix

Domaine des Vaseix
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE
05 55 48 44 30
cfppa.limoges@educagri.fr

Site de Bellac

7 rue des Rochettes
87300 BELLAC
05 55 60 95 95
cfppa.magnac-bellac@educagri.fr

ORGANISATION
PÉDAGOGIQUE

EN TEMPS PLEIN

Durée
+/- 10 mois

Rythme de formation

- 35h de formation par semaine du mardi au samedi
- Les mercredis, samedis et vacances scolaires en formation pédagogique d'encadrement des activités équestres

EN ALTERNANCE

Durée
+/- 18 mois

Rythme de formation

- 2 jours en centre de formation par semaine
- 3 jours en entreprise + période de vacances scolaire en entreprise

Un Accompagnement Individualisé :

- Accompagnement à la recherche et au montage de dossiers de financement
- Individualisation des parcours
- Accompagnement de chaque stagiaire par un formateur référent

Une formation professionnelle assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche.

Une alternance de phases de formation théorique et pratique pour une meilleure assimilation des savoir-faire.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Cours en salle, travaux pratiques en extérieur et cours techniques

FRAIS PÉDAGOGIQUE

Aucun

VALIDATION

Le jury valide le diplôme à l'obtention des 4 UC

- Les 4 UC sont évaluées conformément aux recommandations de la DRAJES.
- L'UC 3 est l'UC « cœur de métier » et valide les compétences pédagogiques transversales à l'ensemble des activités équestres. Elle nécessite la maîtrise à la fois de compétences de conception et de planification pédagogique (dossier), mais également de mise en œuvre en face à face avec des élèves (séance). Ces compétences doivent être mobilisées en référence au plan fédéral de formation des Galops de cavaliers de la FFE et dans au moins 3 disciplines de diversification.
- L'UC 4 se décline selon l'option choisie. L'acquisition de ces compétences s'apprécie au travers des capacités à conduire des séances et utilisant les techniques spécifiques à l'option (étude de cas ou séance) et à préparer la cavalerie d'instruction à cette utilisation (démonstration technique). Les entretiens permettent au candidat d'explicitier ses compétences en rapport avec l'épreuve à laquelle ils sont rattachés.
- Pour chaque épreuve certificative non validée, le candidat bénéficie d'une seconde session d'évaluation au cours de la formation.

| | | |
|---|--|--------------|
| INTRO | Présentation du centre de formation, du référentiel professionnel, de l'organisation pédagogique de la formation, des modalités d'examen | 7 H |
| EPMSP | Exigences préalables à la mise en situation pédagogique | 3 H |
| UNITÉS CAPITALISABLES TRANSVERSALES | | |
| UC 1 | Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure | 100 H |
| UC 2 | Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure | 40 H |
| UNITÉS CAPITALISABLES DE SPÉCIALITÉS | | |
| UC 3 | Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres | 400 H |
| UC 4 | <p>Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option.</p> <p>OPTION A – Initiation poney, cheval L'objectif de cette option est de former des enseignants polyvalents possédant un début d'expertise dans l'initiation aux activités équestres tant auprès d'un public enfant que d'un public adulte. L'enjeu est de fidéliser lors des premières années d'équitation.</p> <p>OPTION B – Approfondissement technique L'objectif de cette option est de former des enseignants polyvalents possédant un début d'expertise dans l'accompagnement des pratiquants poursuivant un projet de perfectionnement à finalité compétitive ou non. L'enjeu est de favoriser la pratique compétitive participative au sein des clubs et de répondre à la demande de perfectionnement, notamment de la part du public adulte.</p> <p>OPTION C – Equitation d'extérieur L'objectif de cette option est de former des enseignants polyvalents possédant un début d'expertise dans l'encadrement de l'équitation d'extérieur et de plein nature s'adressant tant à des pratiquants novices qu'à des pratiquants plus expérimentés, dans le cadre d'une pratique aussi bien ponctuelle que régulière. L'enjeu est de répondre à l'importance de la demande dans ce domaine et au potentiel de développement de ces activités.</p> | 100 H |
| TOTAL PARCOURS EN CENTRE | | 660 H |

+

Mise en situation pédagogique d'enseignement et travail de la cavalerie les mercredis, samedis et vacances scolaires en centres équestres : de septembre à juin.

RÉMUNÉRATION

Selon le financement de votre formation une rémunération peut vous être attribuée. Financement suivant votre profil.



Allègement de parcours

| Si vous avez validé un : | Dispense des TEP | Dispense des UC suivantes : |
|--|------------------|---|
| Bac PRO CGEH ou CGEA | | UC1 - UC2 |
| BPREH ou BPREA | | UC1 - UC2 |
| ATE | Test A et B | EPMSP - UC1 - UC2 - UC4 option Equitation d'extérieur |
| AE | Test A et B | EPMSP - UC1 |
| Degré 2 | Test B | |
| Degré 3 | Test A et B | Démonstration technique de l'UC4 |
| Animateur poney à partir du 13/11/2009 | | EPMSP - UC1 |
| BAPAAT Poney | | EPMSP - UC2 |
| BAPAAT Randonnée équestre | Test A | EPMSP - UC2 |

TARIFS ET CHIFFRES CLÉS

Les tarifs, taux de réussite, taux de satisfaction et taux d'insertion sont disponibles sur notre site internet.

Dossier à monter 10 semaines avant l'entrée en formation. Le coût de la formation peut être pris en charge dans le cadre d'un Congé Personnel de Formation ou d'un contrat de professionnalisation.

Pour les demandeurs d'emploi : possibilité de faire une demande d'Aide Individuelle à la Formation auprès de votre conseiller Pôle Emploi.

Pour les moins de 25 ans : possibilité de demander une aide SESAME SPORT.
Conditions générales de vente disponibles sur www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr

INFO



➔ Des formations sont proposées en amont du BP JEPS Activités Equestres :

- ♦ La formation **ATE - Accompagnateur de Tourisme Equestre** permet d'accompagner en autonomie un groupe de cavaliers en randonnée.
- ♦ La formation **AE - Animateur d'Equitation** permet d'initier à l'équitation sous l'autorité d'un moniteur.

➔ La formation est aussi proposée en apprentissage. Pour plus d'information contactez nous.